

Fonction publique

FO, première organisation syndicale confédérée au sein de l'Etat

La confédération élargit son audience chez les fonctionnaires qui valident ainsi ses positions et ses analyses sur l'avenir du service public malmené par la RGPP, les conditions de travail, les salaires et la protection sociale.

FO renforce sa position dans la fonction publique d'Etat. C'est ce qui ressort des «résultats définitifs des élections aux commissions administratives paritaires centrales» sur la période du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2010 publiés le 5 juillet dernier par la DGAFP (Direction générale de l'administration et de la fonction publique). Avec 15,4 % des suffrages exprimés et un bond de 2,5 points, la centrale syndicale gagne deux places par rapport aux précédents scrutins (2007-2009). Elle se hisse au deuxième rang des forces syndicales et devient désormais la première organisation confédérée devant la CGT.

FO est aussi la seule à progresser sur la période alors que la plupart de ses homologues stagnent ou reculent sur l'échiquier syndical. Ainsi, la FSU se maintient avec 20,6 % (contre 20,5 % en 2009), la CGT obtient 15,2 % (comme en 2009) tandis que l'UNSA recule de 17,4 % à 14,6 %. Viennent ensuite la CFDT avec 11,3 % (comme en 2009), Solidaires avec 9,6 % (comme en 2009), la CGC avec 4,6 % (contre 4,3 % en 2009) et enfin la CFTC avec 2,2 % (comme en 2009).

A l'aune de ces résultats, FO devrait truster dès lors la deuxième place derrière la CGT et devant la CFDT sur l'ensemble des trois versants de la fonction publique (Etat, Territoriale, hospitalière). De quoi conforter les positions et les analyses de la confédération et de ses fédérations qui n'ont eu de cesse de défendre depuis 2007 l'avenir du service public malmené par la RGPP, de lutter contre la dégradation des conditions de travail et de rémunération des fonctionnaires mais aussi de s'opposer au démantèlement de la protection sociale. Autant de combats validés encore récemment par les bons résultats obtenus dans les directions départementales interministérielles (voir notre article du 20 octobre 2010) et dans les directions régionales de l'environnement. Et de bon augure à l'approche des prochaines élections professionnelles organisées 20 octobre dans la fonction publique d'Etat et hospitalière.

Jour après jour du 16/08/2011



<http://fovinatier.free.fr/>